



COMMISSION PARTICULIÈRE DU DÉBAT PUBLIC PROJET DE CONTOURNEMENT ROUTIER DE NICE

Le débat public sur le projet de contournement routier de Nice a connu hier soir à Acropolis sa première réunion publique.

Près de 350 personnes avaient répondu présent à la présentation de la Commission particulière du débat public.

Souhaitant faire bénéficier le plus large public possible des informations et des projets de l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire et des transports, la CPDP avait invité le Conseil régional, le Conseil général et les principaux présidents des communautés d'agglomération de Nice Côte d'Azur.

Elle avait également invité deux associations, localement très actives, à apporter leur point de vue sur le projet.

Un consensus général s'est dégagé immédiatement pour dire qu'il fallait apporter des réponses rapides aux questions de déplacements.

Ouvrant les interventions, monsieur Christian ESTROSI a prévenu qu'il ne s'exprimerait plus pendant le déroulement du débat et ne prendrait position qu'à l'issue de celui-ci.

Appelant à une solution consensuelle, le Président du Conseil Général 06 s'est exprimé pour une solution technique respectueuse de l'environnement. Il a rappelé que le Conseil général avait pris une délibération en mai 2005 sur le sujet.

Prenant la parole ensuite, monsieur PEYRAT a jugé que « 2020 était trop loin car l'accessibilité de l'agglomération est un enjeu stratégique pour le développement du territoire ».

Patrick ALLEMAND, ainsi que d'autres intervenants par la suite, s'est déclaré ouvert sur les solutions mais a contesté les postulats de base du dossier du maître d'ouvrage cantonnant les solutions au nombre de trois.

Selon lui, ce dossier ne peut constituer la seule référence dans le débat. Il a demandé, en outre, à ce que des options soutenant plus fortement le développement des transports en commun soient étudiées.

La recherche d'autres solutions a également été au centre des interventions de monsieur LEONETTI, de monsieur VINCIGUERA.

Plusieurs interventions dont celle de monsieur Rudy SALLES ont porté sur les questions de financement et de gratuité.

Enfin, la CPDP a donné la parole au Président de l'agence de déplacements et d'Aménagement des Alpes Maritimes et aux présidents des deux associations.

Monsieur NEGRE a repris les interventions sur les hypothèses

plus volontaristes de développer les transports en commun, selon lui, cela devrait permettre de trancher, une bonne foi la question du contournement routier de Nice.

Monsieur MOLINARI pour le GIR Maralpin a expliqué la position de son association

qui milite pour des stratégies de rupture par rapport au développement du tout automobile. Il a demandé que le débat public soit complété par des ateliers.

Enfin, monsieur VEJDOVSKY a qui revenait le soin d'intervenir en dernier, a su captiver le public par une défense de la solution « Aménagement sur place » figurant dans le dossier du maître d'ouvrage (Solution III).

C'est donc bien des questions relatives à un projet de territoire pour les Alpes maritimes qui ont émergé ce soir.

C'est exactement le thème choisi par la commission particulière du débat public pour sa prochaine réunion thématique et de proximité, lundi 14 novembre à Cannes.



De g. à dr.: MM. J-P ZIROTTI, M. MEINARDI, J-C COQUET, X. GODARD, J-P CLARAC

Rendez-vous à Cannes

Espace Miramar à 19h autour du thème :

« Quel projet de territoire pour les Alpes Maritimes ? »